



Parcours d'orientation

Mode d'emploi

À partir du panneau de départ, retrouvez les balises en bois symbolisées par un cercle rouge, et poinçonnez votre carte.

Vous débutez ? choisissez le

PARCOURS VERT

- ⌚ Environ 30mn
- 👤 Parcours court et très facile
- 📏 Distance ~2 km
(par le meilleur itinéraire).
- 📍 Dans l'ordre, trouvez les 13 balises :
33, 54, 44, 102*, 46, 48, 104*, 49, 50, 51, 52, 36 et 53.

Pour commencer, repérez sur la carte le triangle de départ, puis le cercle n°33. La balise (un poteau en bois) se situe au centre du cercle rouge. Pour vous y rendre, orientez la carte, tournez vous dans la bonne direction, et dirigez-vous vers le nord-est. Le poteau de la balise n°33 est proche d'un rocher, à 60m environ du panneau départ. Approchez vous. **C'est bon ? Vous l'avez trouvé ? Bravo !**

A l'aide de la pince rouge encastrée dans le poteau en bois, poinçonnez la case verte n° 33. Vous pouvez maintenant vous diriger vers la balise n° 54, puis trouver et poinçonner dans l'ordre les autres balises du circuit.

Vous voulez d'autres parcours ?

PARCOURS BLEU

- ⌚ Environ 30 à 45 mn
- 👤 Parcours court et très facile
- 📏 Distance ~2,5 km
(par le meilleur itinéraire).
- 📍 14 balises (voir carte au dos).

PARCOURS ROUGE

- ⌚ Environ 45 mn
- 👤 Parcours court et facile
- 📏 Distance ~3 km
(par le meilleur itinéraire).
- 📍 16 balises (voir carte).

PARCOURS NOIR

- ⌚ Environ 1h à 1h30
- 👤 Parcours long et facile
- 📏 Distance ~4,5 km
(par le meilleur itinéraire).
- 📍 27 balises (voir carte).

⚠️ **Attention, pour les balises 101 à 107, il n'y a pas de poteau en bois à poinçonner.** Regardez bien autour de vous, puis observez la liste des photos (voir au dos). A chaque point de passage a été pris une photo mettant en avant un élément remarquable du paysage. Une fois repérée la bonne photo, notez dans la case la lettre correspondante.



Balises « photos »



Légende

A : Puits On retrouve de nombreux puits dans le village qui dispose de nombreuses sources. Aujourd'hui, la plupart de ces puits ont été abandonnés et condamnés par sécurité. La majorité de ces puits sont à margelle qui permettaient à un récipient d'atteindre le niveau de l'eau, souvent au moyen d'une corde. Leur date de création est méconnue mais il est probable que leur construction par un puisatier date du Moyen-Âge, constituant l'un des facteurs principaux du confort de l'époque médiévale.

B : Croix Sainte-Agathe Elle se situe sur l'ancien chemin allant de Saint-Rambert au Puy-en-Velay. Le socle repose sur un petit piédestal qui n'est plus visible à ce jour. La croix actuelle a remplacé une autre plus ancienne détruite à la Révolution. Il était habituel, lors de la sainte Agathe, de faire l'aumône en nature aux pauvres au pied du monument.

C : Saint Accroupi Une sculpture à la posture incongrue, dénommée le saint Accroupi a été intégrée à la maçonnerie de l'église. Nous laisserons le soin à chacun d'imaginer ce qui lui a valu ce nom. Pour certains, cette personne aurait mal au ventre après avoir trop mangé de figues fraîches du figuier proche de l'église.

D : Église L'église paroissiale, dédiée au seigneur Saint Maurice est mentionnée en 984. La partie inférieure du clocher est en pierre de taille. Son toit est conique sur la tourelle d'escalier du clocher et le toit sur la première levée du chœur et sur les bas-côtés de la nef est en appentis. La sacristie, ancienne chapelle, a été fortement remaniée au XXème siècle. L'église était entourée d'un cimetière qui fut déplacé en 1835 pour raison de salubrité, hors du bourg.

E : Cabane Cabane en pierre réalisée par les employés municipaux dans le cadre de l'embellissement du village.

F : Lavoir Créé au XIXème siècle, le lavoir du bourg était alimenté par une source, via le trop plein d'un bief qui a disparu, et qui alimente actuellement l'abreuvoir à proximité. Les lavandières venaient ici y laver leur linge jusqu'à la fin des années 60.

G : Bascule Créée au XIXème siècle, cette bascule à bestiaux, charbon et produits agricoles (blé, pomme de terre, fumier,...) était un outil indispensable aux négociations et transactions. Principalement utilisée par les agriculteurs, elle fonctionnait en régie municipale. Dessous, dans une fosse, un système complexe de leviers permettait de peser le chargement. L'abri actuel permettait d'abriter le « bras » de l'appareil avec son contrepoids coulissant permettant de lire la pesée.

H : Croix La commune de Saint-Maurice-en-Gourgois est très riche en croix ; plus d'une cinquantaine ont été dénombrées. Cette croix en fer forgée reposant sur un socle bâti en pierres se situe sur le chemin reliant Saint-Rambert et Le Puy-en-Velay.

Sources :

Propos recueillis auprès de Michel JOURGET
« St-MAURICE au pays de Gourgois » de Jacques VERRIER (hors-série GRAL n°7)

L'Espace Sports d'Orientation (ESO) de Saint Maurice-en-Gourgois est un espace aménagé pour découvrir et pratiquer la course d'orientation.

La commune de Saint-Maurice-en-Gourgois est située à 800 m d'altitude entre les Gorges de la Loire et les Monts du Forez dans le département de la Loire et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et fait partie de Saint-Etienne Métropole. La commune s'étend sur 31,8 km² et compte plus de 1 800 habitants, appelés les Gargomançois et les Gargomançoises.

Saint-Maurice-en-Gourgois est mentionnée dès 984 dans des écrits anciens. Elle faisait partie de la seigneurie de Saint Bonnet le Château puis devint dépendance du prieuré de Saint Rambert en 1239. La Révolution Française créa quatre communes éphémères, Château-le-Bois, Gourgois, Gland et Maurice, qui furent très vite réunies en une seule commune, Saint-Maurice-en-Gourgois.

Depuis quelques années, son attrait est indéniable par la grande diversité de ses paysages, sa nature exceptionnelle dans les Gorges de la Loire, classée Natura 2000, sa qualité de vie et sa proximité de la vallée de l'Ondaine et de la Plaine du Forez.



+ d'infos



Mairie de Saint Maurice-en-Gourgois
Rue du 19 Mars 1962
42240 Saint-Maurice-en-Gourgois
☎ 04 77 50 30 12
accueil@saint-maurice-en-gourgois.fr



Comité Départemental de Course d'Orientation de la Loire
Maison Départementale des Sports
4 rue des Trois Meules - BP 90144
42012 Saint Etienne cedex 2
☎ 06 75 41 56 36
cdco42.fr // contact@cdco42.fr

photos: A.Rodot // Réalisation: matthieu.puech@gmail.com

SAINT-MAURICE
EN-GOURGOIS

Espace Sports d'Orientation

Ça sent bon la nature, ça sent bon l'aventure !

St Maurice en Gourgois

1 carte

échelle : 1/4 000°
(1cm = 40m)

4 parcours
de difficulté croissante

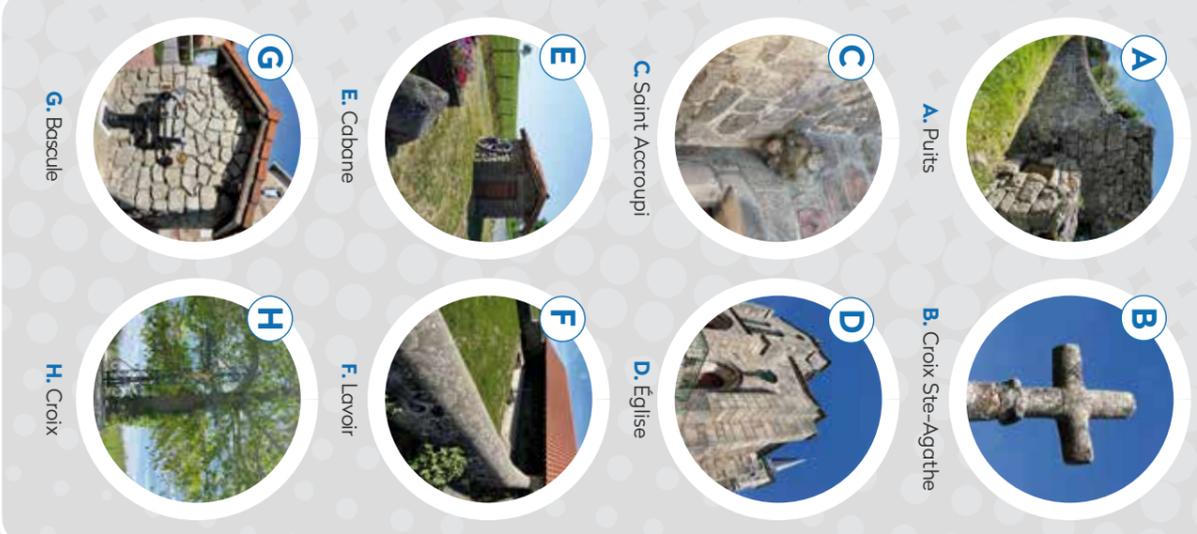
50 balises

à découvrir grâce à la carte
et reconnaître parmi une liste
de photos insolites du village



BALISES PHOTOS

crédit photo : JB Bourrin (clic42)



Vous êtes ICI

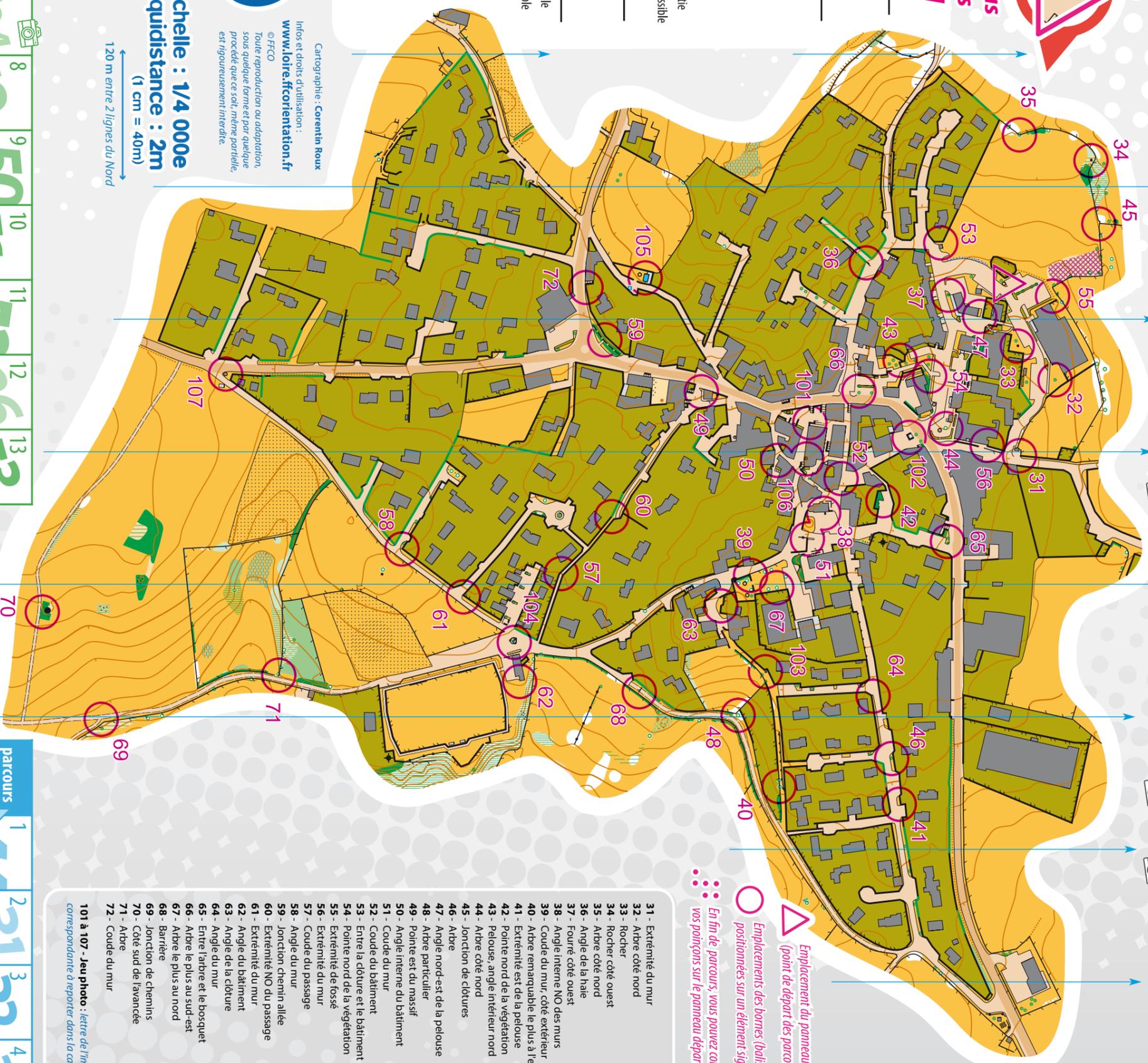
- LE RELIEF**
 - Courbes de niveau
 - Trou, butte
- LES TERRAINS**
 - Zone interdite
 - Propriété privée
 - Terrain découvert
 - Terrain encombré
 - Végétation basse
 - Forêt
 - Forêt, course ralentie
 - Forêt, course impossible
- LES CHEMINS**
 - Route
 - Chemin, sentier
- LES OBSTACLES**
 - falaise franchissable
 - Clôture franchissable
 - Mur en pierre
 - Trou rocheux
 - Matéage
 - Ruisseau, source
 - Arbre, buisson
 - Charbonnière



Infos et droits d'utilisation : www.loirefforientation.fr
© FFCO
Toute reproduction ou adaptation, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est rigoureusement interdite.

échelle : 1/4 000e
équidistance : 2m
(1 cm = 40m)

120 m entre 2 lignes du Nord



Emplacement du panneau-départ
(point de départ des parcours).

Emplacements des bornes (balises) numérotées, positionnées sur un élément significatif du terrain.

En fin de parcours, vous pouvez contrôler vos pointons sur le panneau départ.

- 31 - Extrémité du mur
- 32 - Arbre côté nord
- 33 - Rocher
- 34 - Rocher côté ouest
- 35 - Arbre côté nord
- 36 - Angle de la haie
- 37 - Fourré côté ouest
- 38 - Angle interne NO des murs
- 39 - Coude du mur, côté extérieur
- 40 - Arbre remarquable le plus à l'est
- 41 - Extrémité est de la pelouse
- 42 - Pointe nord de la végétation Pelouse, angle intérieur nord
- 43 - Arbre côté nord
- 44 - Arbre côté nord
- 45 - Jonction de clôtures
- 46 - Arbre
- 47 - Angle nord-est de la pelouse
- 48 - Arbre particulier
- 49 - Pointe est du massif
- 50 - Angle interne du bâtiment
- 51 - Coude du mur
- 52 - Coude du bâtiment
- 53 - Entre la clôture et le bâtiment
- 54 - Pointe nord de la végétation
- 55 - Extrémité de fossé
- 56 - Extrémité du mur
- 57 - Coude du passage
- 58 - Angle du mur
- 59 - Jonction chemin allée
- 60 - Extrémité NO du passage
- 61 - Extrémité du mur
- 62 - Angle du bâtiment
- 63 - Angle de la clôture
- 64 - Angle du mur
- 65 - Entre l'arbre et le bosquet
- 66 - Arbre le plus au sud-est
- 67 - Arbre le plus au nord
- 68 - Barrière
- 69 - Jonction de chemins
- 70 - Côté sud de l'avancée
- 71 - Arbre
- 72 - Coude du mur

Charte de bonne conduite :)

En pratiquant une activité d'orientation, vous pénétrez dans un espace à respecter :

- Respectez la faune et la flore.
- Il est strictement interdit de traverser les champs et cultures sans avoir l'autorisation du propriétaire.
- Respectez les autres usagers du site et leur droit à profiter des loisirs offerts (VTT, vélo, rando, etc.).
- Le silence est précieux, des personnes vivent et travaillent au quotidien sur cet espace.
- Ne faites ni feu, ni barbecues, sur l'ensemble du site. Ne jetez pas de mégots de cigarette, ni allumettes.
- Ne jetez pas de détritus. Ramassez vos déchets, déchets canines, etc.
- Ne laissez rien ou sal. Utilisez les poubelles à votre disposition.
- Respectez les indications des panneaux de signalisation ainsi que le code de la route.
- Soyez prudent lorsque vous longez ou traversez une route.
- N° d'urgence : 112